

FICHE TECHNIQUE

SYSTEXX Active Reno S38 / SP38

Le revêtement en verre haute résistance pour murs et plafonds

Caractéristiques

SYSTEXX Active Reno S38 et SYSTEXX Active Reno SP38 sont tissés à partir de fils de verre. Revêtus au verso d'une colle qui se réactive au contact de l'eau, ils allient les propriétés techniques et écologiques de tous les produits SYSTEXX à un avantage fonctionnel supplémentaire.

SYSTEXX Active Reno S38 et SYSTEXX Active Reno SP38 a obtenu le classement au feu B-s1, d0 selon DIN EN 13501-1 : 2010, et la classe 1 du label Confiance Textile.



CLASSEMENT FEU

Catégorie B-s1, d0

ARMATURE ET PONTAGE DES FISSURES

Classe de pontage A5 en sens transversal (A4 en sens longitudinal):



1,4 à 3 mm sur murs enduits et constructions sèches. Renfort en cas de charge de rupture min. 40% dans le sens longitudinal (20% dans le sens transversal).



RÉSISTANCE AUX CHOCS ET À LA PERFORATION

Force d'impact répétée effective min. 20 kN et/ou poids de charge effectif min. 2 t lors de l'essai de choc Force maximale min. 200 N lors de l'essai de perforation



RÉSISTANCE AUX FROTTEMENTS ET À L'ABRASION*

Min. 4.000 cycles de frottement lors de l'essai d'abrasion



RÉSISTANCE AUX DÉSINFECTANTS ET AU NETTOYAGE**

Conformité à la liste des recommandations de l'institut Robert-Koch



PERMÉABILITÉ À LA VAPEUR D'EAU

Valeur sd ≤ 0,14 m



APTE AU CONTACT ALIMENTAIRE



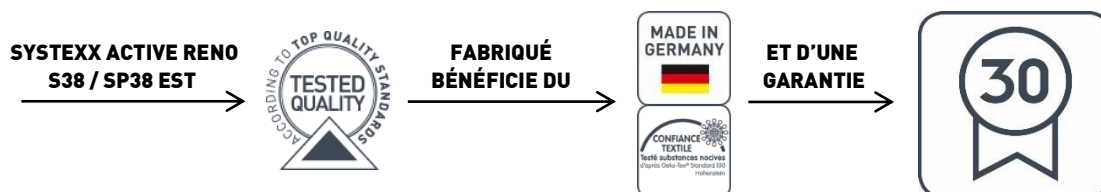
SANS ALLERGÈNE



SANS SUBSTANCE NOCIVE

* en fonction du revêtement (résistance au frottement humide min. cat. 3, DIN EN 13 300)

** en fonction des couleurs de cloisons appropriées (voir fiches techniques des fabricants de peintures)



Domaine d'application

SYSTEXX Active Reno S38 et SYSTEXX Active Reno SP38 sont des revêtements muraux spécialement conçus pour la rénovation des murs intérieurs. **Ils peuvent être posés directement sur des supports présentant des irrégularités jusqu'à 2 mm.**¹⁾

Avantages: SYSTEXX Active Reno S38 et SYSTEXX Active Reno SP38 permettent d'éviter des travaux majeurs de préparation comme les étapes de lissage et l'encollage du mur. Rendement de pose de 30% supérieur à une pose traditionnelle !

Caractéristiques techniques

Ref Vitrulan	SAP désignation	Poids env. g/m ²	Largeur du rouleau en cm	Longueur du rouleau lfm.	Raccord en cm
SYSTEXX Active Reno S38	GG 938 RW AQ 25m	245	100	25	--> 0 Sans raccord

Caractéristiques techniques

Ref Vitrulan	SAP désignation	Poids env. g/m ²	Largeur du rouleau en cm	Longueur du rouleau lfm.	Raccord en cm
SYSTEXX Active Reno SP38	GG 938 PG AQ 25m	250	100	25	--> 0 Sans raccord

Mise en œuvre

Important pour tous les produits

Ne pas appliquer le revêtement mural à moins de +8°C pour la température de l'air et du mur. Ne jamais utiliser les revêtements muraux portant des numéros de série différents sur une même surface (ceux-ci figurent sur l'extérieur du carton d'emballage).

Hauteur du mur / longueur du plafond + 5 à 10 cm = longueur des lés. Araser proprement.

Préparer le support

Le support doit être sec, propre et portant. Enlever tous les revêtements muraux existants et les revêtements instables. Nivelier les surfaces rugueuses ou irrégulières. Reboucher les fissures / trous à l'aide d'un enduit. SYSTEXX Active Reno S38 et SYSTEXX Active Reno SP38 sont des revêtements muraux spécialement conçus pour la rénovation des murs intérieurs. **Ils peuvent être posés directement sur des supports présentant des irrégularités jusqu'à 2 mm.**¹⁾ Éviter que le support ne crée des effets d'ombre à la lumière rasante. Si les supports sont absorbants, il convient d'effectuer un traitement préliminaire en appliquant une sous-couche. Éliminer les attaques de moisissures et / ou de champignons et effectuer un traitement préliminaire conformément aux directives en vigueur. (Préparation du support, cf. tableau « Subjectile / Prétraitement »).

¹⁾ Faire un essai de pose sur le support pour vérifier si le produit est adapté.

1. Encoller à l'aide de l'équipement Aqua Quick

Tirer le revêtement mural à travers l'équipement Aqua Quick puis plier en boucle. La colle appliquée au verso se réactive au contact de l'eau (env. 1 minute). Pour une pose sur un plafond, un temps de gommage d'environ 2 – 3 minutes est nécessaire. Se reporter au mode d'emploi de l'Aqua-Quick, fourni avec la machine. Le temps de séchage est de 7 à 12 heures pour une température ambiante de 18 °C.

Poser le revêtement au plus tard dans les 30 minutes suivant le temps de détrempe de la colle. En cas de pose dans des conditions climatiques extrêmes (haute humidité de l'air, hautes températures), cette durée peut varier sensiblement.

Des retouches peuvent être effectuées au maximum 20 minutes après la pose des lés sur les murs. Cette durée varie toutefois en fonction du support et de la température ambiante. Ne pas laisser le lé plus de 5 minutes dans l'eau car la colle gonfle et se fluidifie dans le bac à eau. Toute garantie concernant la quantité et la consistance de la colle sur le revêtement est exclue en cas de non respect de ce temps.

Conseil pratique : Si une pause plus longue entre la coupe de deux lés est nécessaire ou souhaitée, tirer 50 cm en moins de la longueur souhaitée du lé à travers l'équipement Aqua Quick puis couper le lé au niveau du bord arrière du bac (exemple : hauteur de la pièce 2,50 m. Pour ce, tirer un lé de 2 m, en le coupant au niveau du bord arrière du bac, on obtient une longueur totale de 2,50 m).

2. Éviter les irrégularités de la structure

Ne jamais coller en lés inversés sur une même surface. Tenir compte du marquage au dos. Lorsque les lés sont posés, les marquages se trouvent à une distance de 1 m.

3. Poser à joint vif

Les lés doivent être posés avec un bon contact au niveau des raccords. Essuyer immédiatement la colle se trouvant sur la surface du revêtement à l'aide d'une éponge.

4. Maroufler et araser

Maroufler à l'aide d'une spatule pour chasser les bulles d'air. Presser avec précaution les lés dans les angles et araser le long des plinthes et des murs avec un cutter à lame tranchante à l'aide d'une spatule ou d'une règle à découper. Pose en angles: poncer légèrement le produit dans l'angle à l'aide d'un abrasif à l'eau (\geq P 240) et maroufler à l'aide d'une spatule pour chasser les bulles d'air.

5. Appliquer la peinture

Il est recommandé d'utiliser une peinture à dispersion haut de gamme présentant une résistance au frottement humide de classe 2 ou supérieure. Appliquer 2 couches. Ne procéder à l'application de la deuxième couche qu'après séchage complet de la première couche. Tous les niveaux de brillance peuvent être utilisés.

Première couche : Après séchage complet du revêtement, appliquer la peinture de manière uniforme. Respecter les recommandations du fabricant de peinture.

Deuxième couche : N'appliquer la seconde couche qu'après séchage complet de la première couche.

Quantité de peinture: Non peint: 195 – 290 g/m² pour 1 couche, 150 – 245 g/m² pour 2 couche.
Pré-peint: 180 – 230 g/m² pour 1 couche, 130 – 170 g/m² pour 2 couche.

Le revêtement pré-peint SYSTEXX Active Reno SP38 n'exige généralement qu'une seule couche de peinture pour le blanc ou les teintes pastel.

La quantité de peinture nécessaire dépend de la finition souhaitée et du support. Un essai permet de mieux estimer la quantité requise. Respecter également les fiches techniques des fabricants de peinture.

Revêtement selon la brillance

couche de finition désirée	couche de fond nécessaire
Mate	-----
Demi-brillant	Demi-brillant
- Satinée	- Satinée
- Demi-brillante	- Demi-brillante
Brillant	Brillant
- Brillante	- Demi-brillante
	- Brillante

Subjectile Prétraitement

Béton apparent	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ébarber 2. Enduire plusieurs fois 3. Poncer et appliquer une sous-couche
Béton de coffrage	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nettoyer (gratter, poncer) 2. Boucher les trous importants 3. Poncer et appliquer une sous-couche
Béton filigrane	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sabler (éliminer les éléments qui se détachent) 2. Appliquer un durcisseur / appliquer un produit de bouchage pénétrant 3. Pour l'application d'une structure fine ou d'un voile, enduire la surface et appliquer une sous-couche
Enduit fortement sableux	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ébarber 2. Enduire plusieurs fois 3. Poncer et appliquer une sous-couche
Enduit fortement absorbant (ex. enduit en plâtre)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Appliquer une sous-couche (poncer au préalable les supports rugueux). Le cas échéant, enduire la surface
Enduit à pouvoir absorbant normal	<ol style="list-style-type: none"> 1. Préparation du support par l'application d'un enduit 2. Le cas échéant, poncer et appliquer un enduit de lissage pour une parfaite finition
Couche de fond (maculature)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dissoudre par humidification 2. Gratter. 3. Poncer, enduire le cas échéant et appliquer une sous-couche
Papiers peints arrachables à sec	<ol style="list-style-type: none"> 1. Éliminer les papiers peints intégralement 2. Si nécessaire, aplanir par enduisage, poncer et appliquer une sous-couche
Restes de papiers peints (par ex. non-tissé en cellulose)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Éliminer les restes de papiers peints et remettre en état les surfaces endommagées 2. Poncer les restes de papiers peints et les surfaces enduites 3. Appliquer une sous-couche sur les supports et les zones enduites
Ancien revêtement écaillé	<ol style="list-style-type: none"> 1. Éliminer les revêtements qui se détachent ou adhèrent mal (à la main ou à la machine) 2. Poncer la surface et appliquer une sous-couche
Peinture colle	<ol style="list-style-type: none"> 1. Éliminer entièrement par grattage / lavage 2. Appliquer une sous-couche
Vernis brillant	<ol style="list-style-type: none"> 1. Traiter à l'aide d'une lessive ou poncer 2. Le cas échéant, appliquer un primaire d'accrochage
Toile de verre	<ol style="list-style-type: none"> 1. Enduire la structure. Plusieurs fois en cas de structures grossières (pour obtenir une structure homogène, sans rayure). 2. Poncer et appliquer une sous-couche.
Plaques de plâtre	<ol style="list-style-type: none"> 1. Appliquer une première couche d'enduit. Poncer et égaliser. 2. Poncer et appliquer une sous-couche.

Panneaux OSB Bois, panneaux de fibres durs

1. Isoler / obturer le support, le cas échéant le poncer au préalable.
2. Aplanir par l'application d'un enduit.
3. Poncer et appliquer une sous-couche.

Carreaux de céramique

1. Nettoyer et dégraisser les carreaux.
2. Appliquer un primaire d'accrochage / primaire pour céramique et verre.
3. Enduire entièrement les joints ou la surface.
4. Poncer et appliquer une sous-couche.

Surfaces rouillées

1. Éliminer la rouille de la surface conformément à DIN 55928 PST 2-3 ou ST 2-3.
2. Appliquer un revêtement antirouille.
3. Appliquer une première couche d'enduit 2 K. Poncer et égaliser
4. Poncer et appliquer un revêtement antirouille

Surfaces à colorant migrant
(ex. taches d'eau)

1. Isoler.
2. Enduire les surfaces rugueuses.
3. Appliquer une sous-couche.

Couches de nicotine et de suie

1. Traiter à l'aide d'une couche protectrice isolante

Garantie

Les revêtements en verre SYSTEXX Premium, SYSTEXX Active Reno S38 et SYSTEXX Active Reno SP38 sont certifiés selon les directives TÜV et sont conformes aux caractéristiques mentionnées au début. Les revêtements muraux SYSTEXX Premium, SYSTEXX Active Reno S38 et SYSTEXX Active Reno SP38 bénéficient d'une garantie fonctionnelle de 30 ans.

Important

En raison du processus de fabrication, de petites imperfections de tissage peuvent apparaître et ce malgré des contrôles de qualité stricts. Ces défauts sont signalés sur le bord du rouleau. Une longueur de matériau de 0,5 m est ajoutée pour compenser chaque défaut marqué. Aucune réclamation ne peut être acceptée après une pose de plus de 10 lés.

Stockage

Stocker les rouleaux dans un endroit propre et sec.

Généralités

1. L'utilisation de fibres de verre peut provoquer des irritations cutanées chez les sujets sensibles. Les produits SYSTEXX ne contiennent ni substances allergènes, ni substances critiques, ce qui est certifié par le label Confiance Textile.
2. L'aspect de la surface peut présenter de petites irrégularités en raison du processus de fabrication du ruban de fibres. Cet effet textile généré sciemment ne peut donner lieu à aucune réclamation.
3. La présente fiche technique ne peut pas traiter tous les types de cas susceptibles de se présenter dans la pratique. L'ensemble de ces informations est donné à titre indicatif et ne peut engager la responsabilité de Vitrulan Textile Glass GmbH. L'applicateur est tenu de procéder à une application professionnelle en tenant compte des caractéristiques du produit et du support. Il est impératif de respecter les directives et normes en vigueur dans le pays d'application. En cas de doute, s'adresser aux services techniques de la société Vitrulan Textile Glass GmbH.